

**Avis n°2014/07-05
relatif
au suivi de l'Université
de l'université de Dijon – Ecole supérieure d'ingénieurs de
recherche en matériaux (ESIREM)
pour son accréditation à délivrer le titre d'ingénieur**

Objet :

Rapport intermédiaire à mi-parcours demandé lors de la séance plénière du 08 juin 2010 sur le recrutement, l'emploi et la structuration de l'offre de l'université (en accompagnement d'une habilitation pour 6 ans à compter du 1er septembre 2010)

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9,
- Vu le rapport intermédiaire transmis le 1^{er} septembre 2013 par l'université de Dijon - Ecole supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux,
- Vu le rapport établi par Jean-Marc THERET (rapporteur principal) et présenté en réunion plénière de la CTI le 8 juillet 2014,

La Commission des Titres d'Ingénieur a adopté le présent avis

La Cti prend acte du rapport intermédiaire adressé par l'université de Dijon – Ecole supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux – portant sur le recrutement, l'emploi et la structuration de l'offre de l'université ainsi que des documents complémentaires fournis par l'établissement au rapporteur.

La commission constate que le travail est bien engagé et conforte l'école dans les efforts qu'elle doit encore produire afin d'atteindre le niveau de qualité demandé.

Plus spécifiquement, la Commission invite l'établissement à poursuivre ses efforts en vue de :

- Définir la stratégie de l'école dans le nouveau contexte du rapprochement des universités de Dijon et de Besançon,
- Poursuivre la mise en place du parcours préparatoire et le stabiliser, en particulier en réduisant le taux d'échec,
- Améliorer la diversité géographique des recrutements,
- Poursuivre l'ouverture internationale tant au niveau du recrutement que dans l'accès aux premiers emplois.

Ces différents points, notamment, seront examinés lors de la prochaine évaluation de l'établissement.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 8 juillet 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 14 octobre 2014



Laurent MAHIEU